

Fiscalité et redistribution en France: 1997-2012

**Antoine Bozio, Roy Dauvergne, Brice Fabre,
Jonathan Goupille et Olivier Meslin**

Institut des politiques publiques

Paris, 2 avril 2012

- ① Méthodologie: le modèle TAXIPP
- ② Quinze ans de fiscalité française
- ③ Le rôle déterminant des assiettes
- ④ La fiscalité des hauts revenus

- **Un modèle de micro-simulation du système fiscal et social français**
 - Un échantillon représentatif de la population française
 - Simulation de la législation fiscale et sociale pour chaque année depuis 1997
- **Deux spécificités**
 - 1 Ensemble des prélèvements obligatoires pris en compte
 - 2 Simulation fine du haut de la distribution des revenus

- **Les sources**

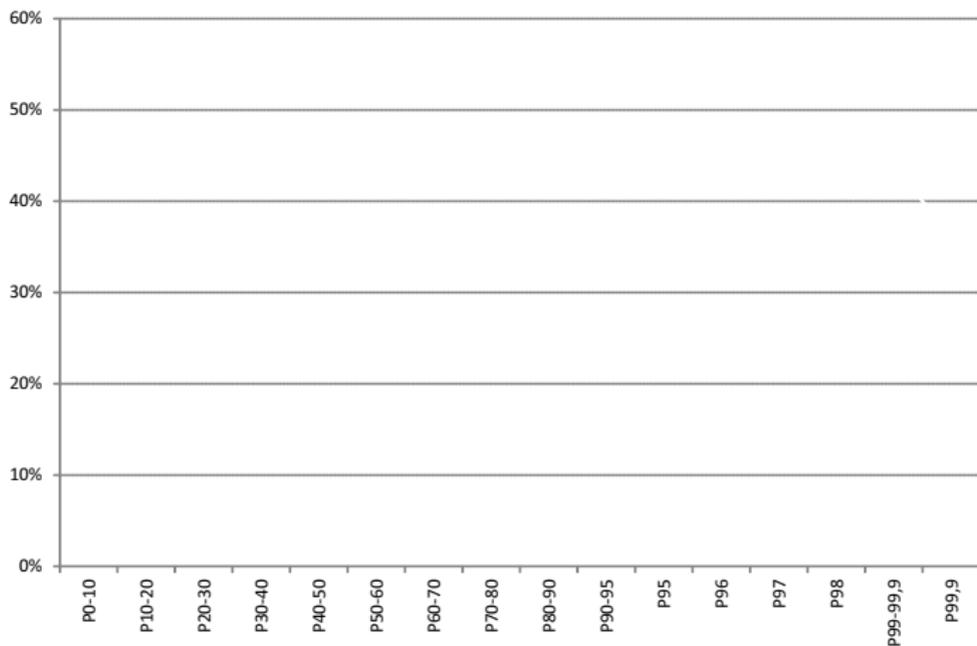
- Les données de la comptabilité nationale
- Les dénombrements fiscaux
- Les données d'enquête de l'Insee et des travaux sur des données administratives (données fiscales)

- **Les hypothèses d'incidence**

- 1 Cotisations sociales employeur
- 2 Taxes indirectes et taxe professionnelle
- 3 Impôt sur les sociétés

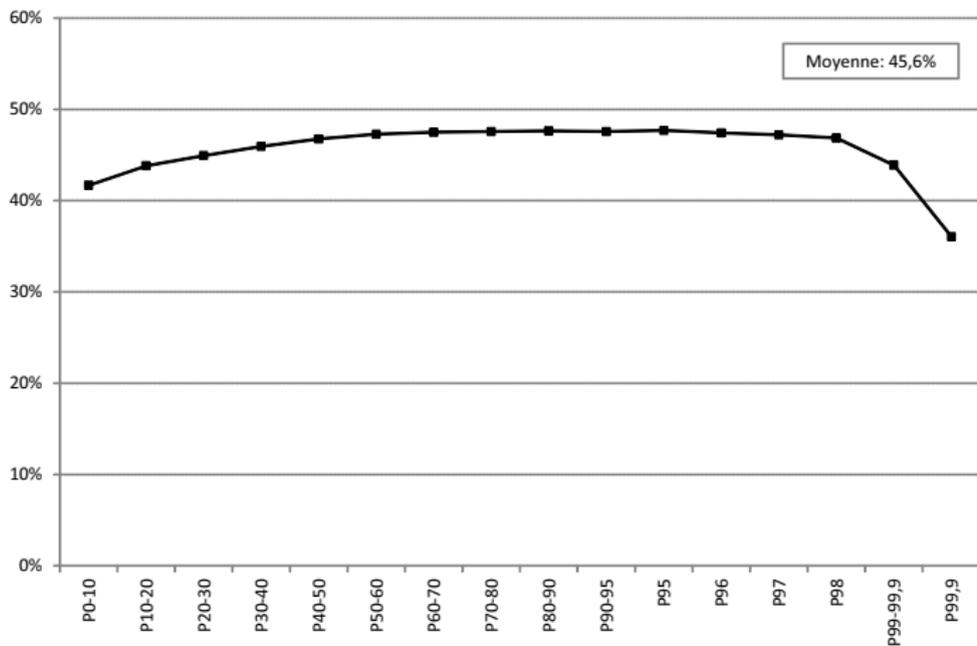
- **La mesure de la capacité contributive**
 - Revenus vs patrimoine
 - Patrimoine hérité vs patrimoine épargné
- **Inégalités sur le cycle de vie**
 - Objectif: capturer des inégalités de revenu permanent
 - Deux représentations polaires:
 - 18-65 ans en emploi
 - Toute la population des plus de 18 ans

Figure 1: Taux de prélèvements obligatoires



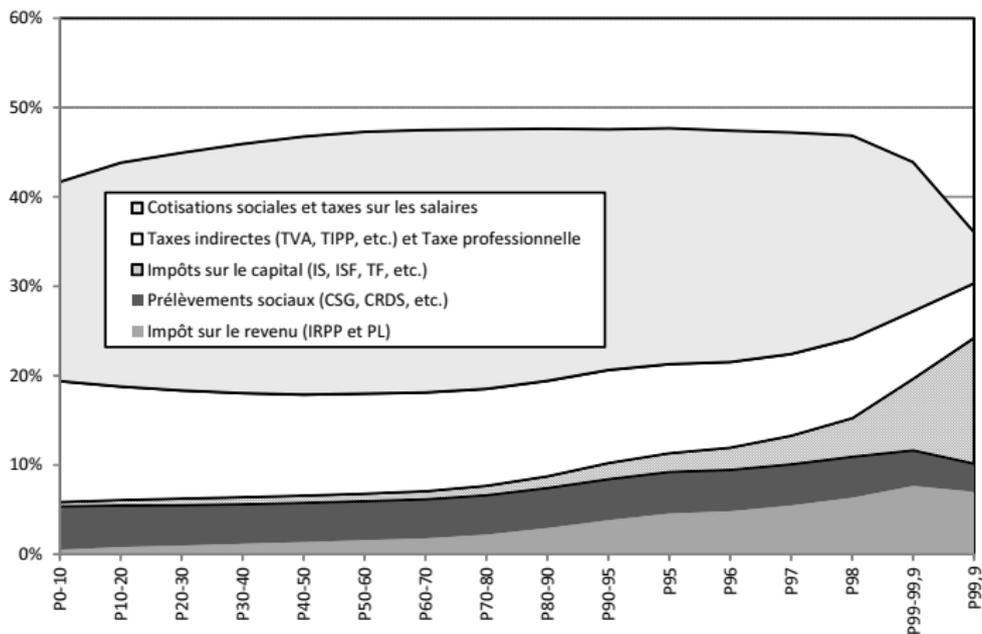
CHAMP:

Figure 2: Taux de prélèvements obligatoires en 2010



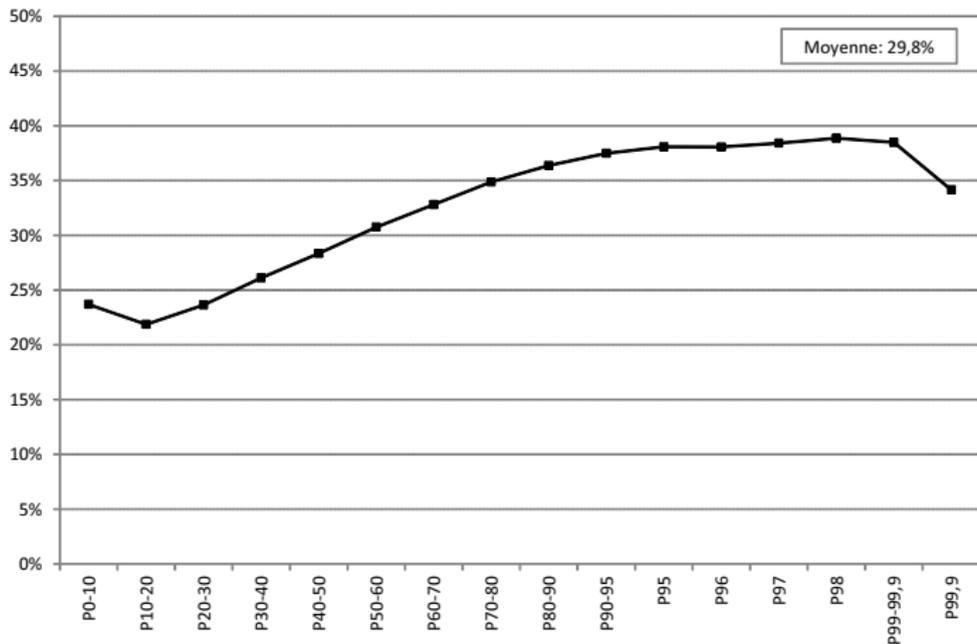
CHAMP: Individus de 18 à 65 ans travaillant à 80% du temps plein.

Figure 3: Décomposition des prélèvements obligatoires en 2010



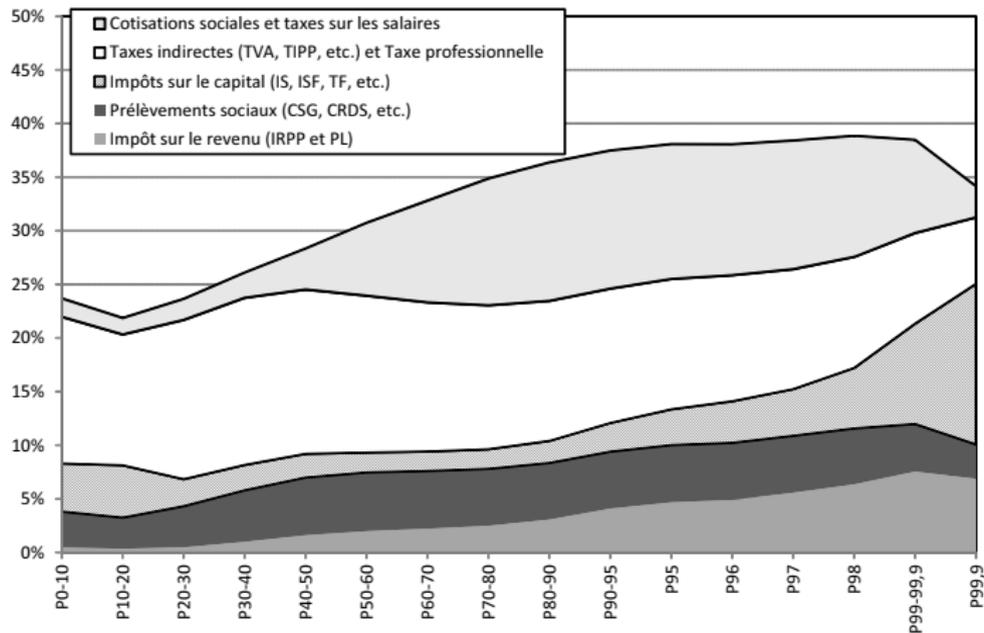
CHAMP: Individus de 18 à 65 ans travaillant à 80% du temps plein.

Figure 4: Taux de prélèvements obligatoires (hors cotisations contributives) en 2010



CHAMP: Individus de plus de 18 ans.

Figure 5: Décomposition des prélèvements obligatoires (hors cotisations contributives) en 2010



CHAMP: Individus de plus de 18 ans.

- **Une faible progressivité**

- Taux de prélèvements obligatoires élevés pour l'ensemble des actifs
- Importance des cotisations sociales, de la fiscalité indirecte et d'impôts sur le revenu proportionnels (CSG-CRDS)

- **Une régressivité en haut de la distribution des revenus**

- 1 Significative pour les 2% les plus hauts revenus
- 2 Y compris si on retire les cotisations sociales contributives
- 3 Y compris si on ne considère que l'impôt sur le revenu

Quinze ans de fiscalité française

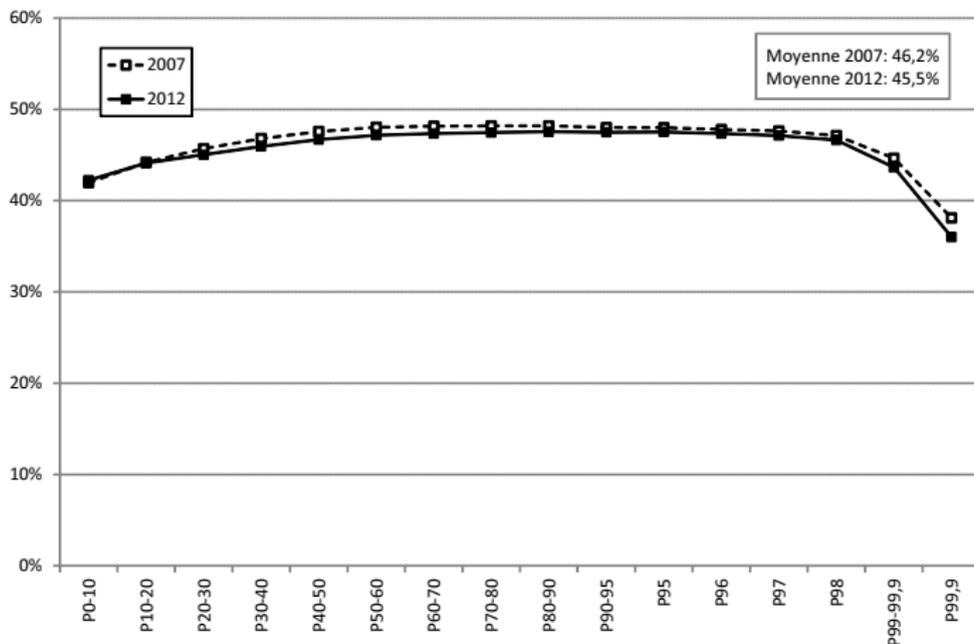
- **De nombreuses baisses d'impôts**

- Augmentation du bouclier fiscal
- Baisse de la TVA dans la restauration
- Défisicalisation des heures supplémentaires
- Déductibilité des intérêts immobiliers
- Réforme de la taxe professionnelle
- Réductions d'impôts pour l'impôt sur les sociétés (IS)
- Réduction de l'Impôt sur la fortune (ISF)

- **De nombreuses hausses d'impôts**

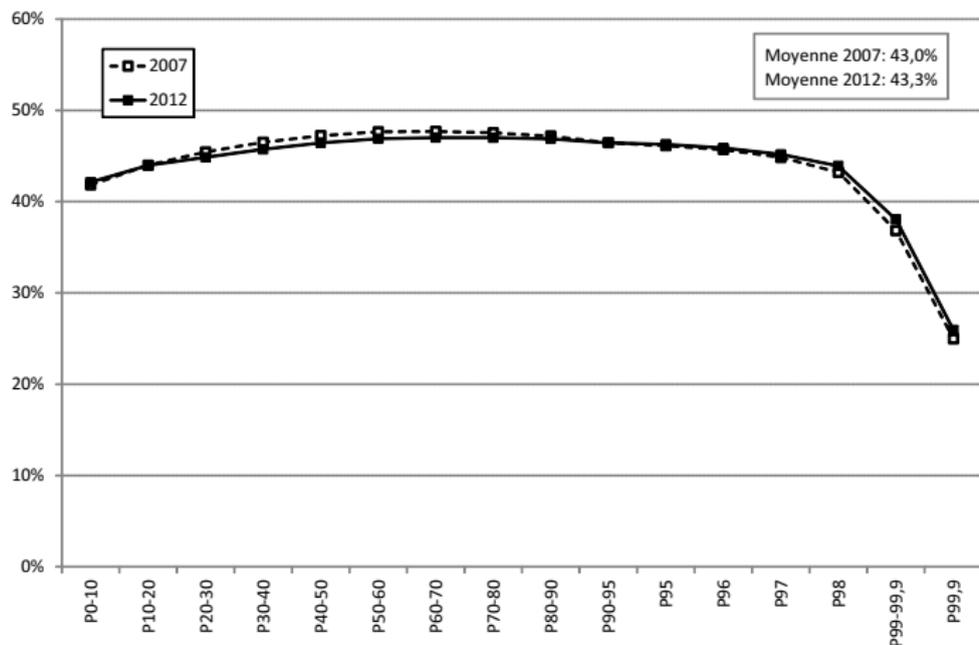
- Suppression de la déductibilité des intérêts immobiliers
- Hausse de la CSG
- Hausse des prélèvements sociaux
- Hausse du prélèvement libérateur
- Plafonnement des niches fiscales
- Hausse de l'impôt sur le revenu
- Création de la taxe exceptionnelle sur les hauts revenus

Figure 6: Taux de prélèvements obligatoires en 2007 et 2012



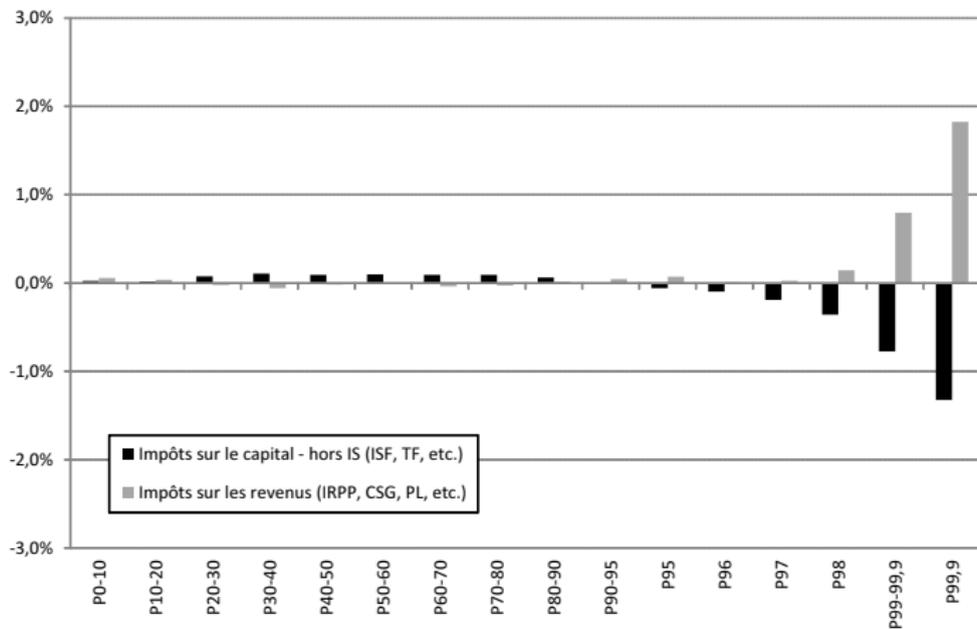
CHAMP: Individus de 18 à 65 ans travaillant à 80% du temps plein.

Figure 7: Taux de prélèvements obligatoires (hors IS) en 2007 et 2012



CHAMP: Individus de 18 à 65 ans travaillant à 80% du temps plein.

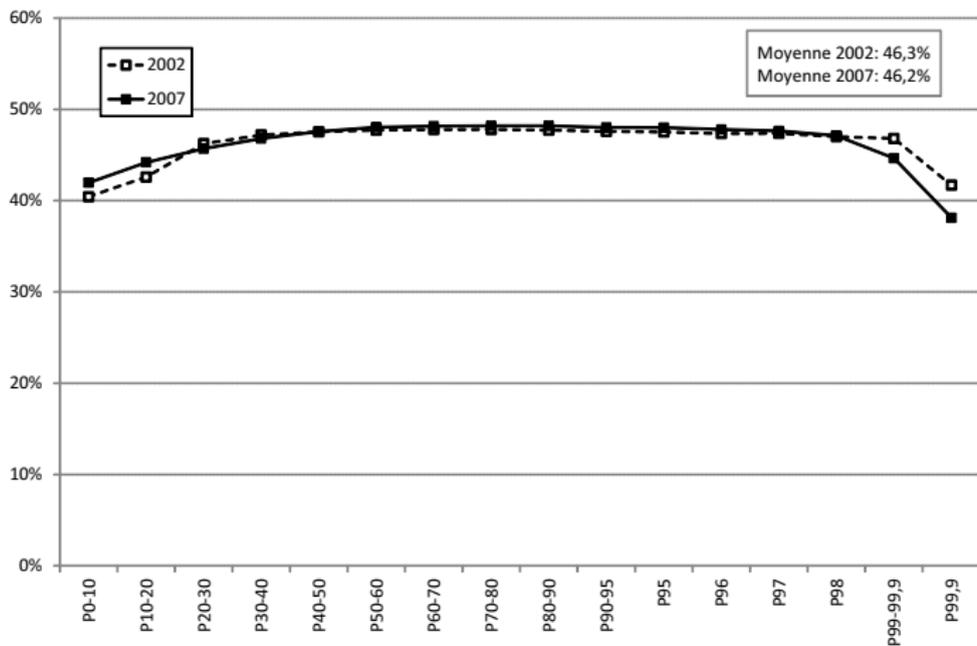
Figure 8: Variations de taux d'imposition entre 2007 et 2012



CHAMP: Individus de 18 à 65 ans travaillant à 80% du temps plein.

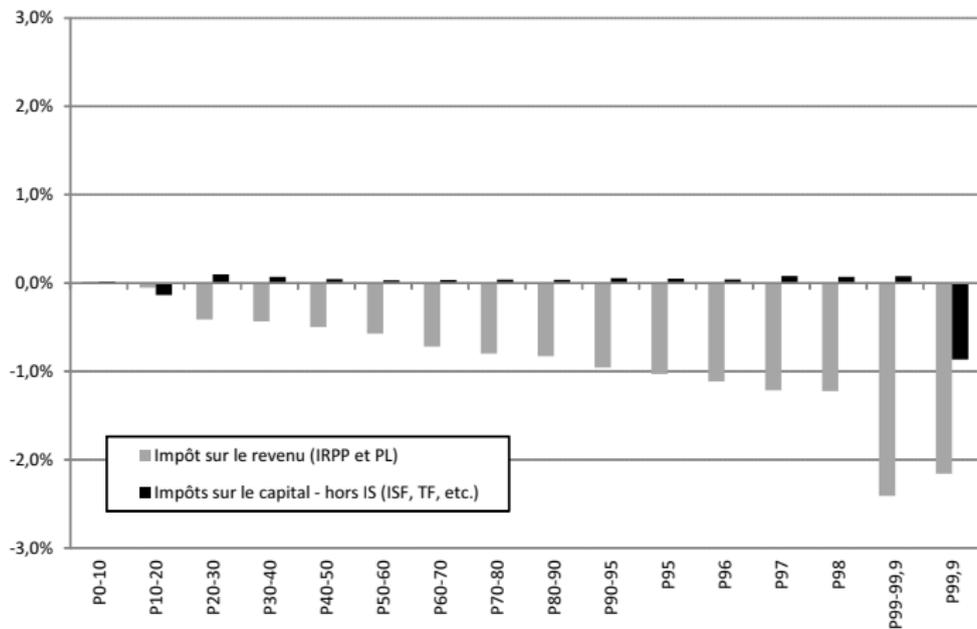
- **En apparence moins d'activisme fiscal**
 - Stabilisation des allègements de charges sur les bas salaires: unification des dispositifs sous la forme des exonérations "Fillon"
 - Hausse des prélèvements sociaux
- **Baisses notables d'impôts**
 - Création du bouclier fiscal (au taux de 60%)
 - Baisse de l'impôt sur le revenu
 - Augmentation des réductions d'impôts

Figure 9: Taux de prélèvements obligatoires en 2002 et 2007



CHAMP: Individus de 18 à 65 ans travaillant à 80% du temps plein.

Figure 10: Variations de taux d'imposition entre 2002 et 2007



CHAMP: Individus de 18 à 65 ans travaillant à 80% du temps plein.

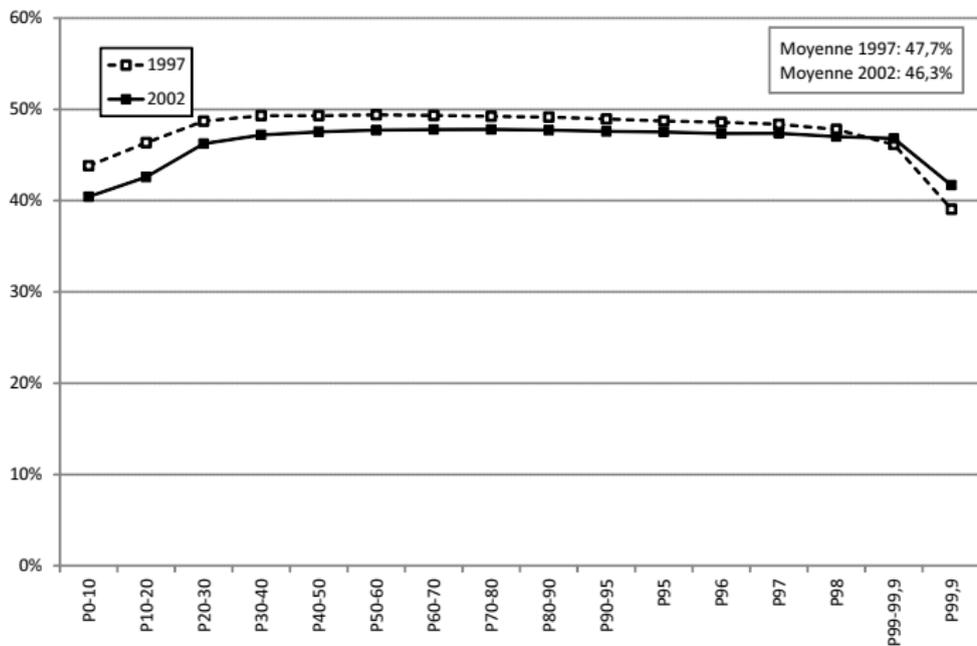
- **Plusieurs modifications importantes**

- Basculement des cotisations sociales vers la CSG
- Forte hausse des réductions de cotisations sociales sur les bas salaires
- Baisse de la TVA

- **Contexte de la mise en place des 35 heures**

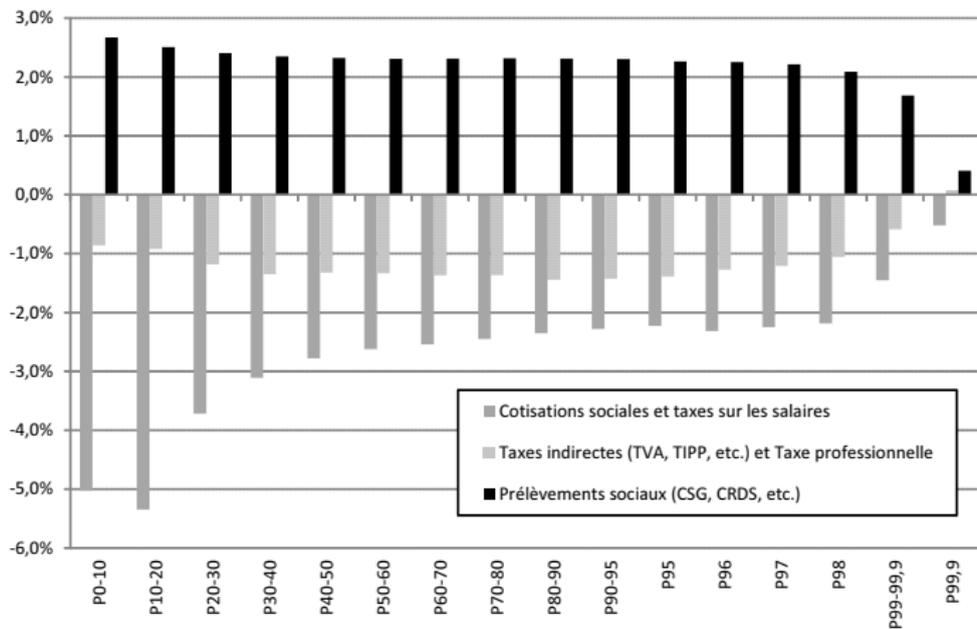
- Allègements des charges sociales dans le cadre du passage aux RTT
- Importance de notre hypothèse d'incidence immédiate des cotisations sociales employeur

Figure 11: Taux de prélèvements obligatoires en 1997 et 2002



CHAMP: Individus de 18 à 65 ans travaillant à 80% du temps plein.

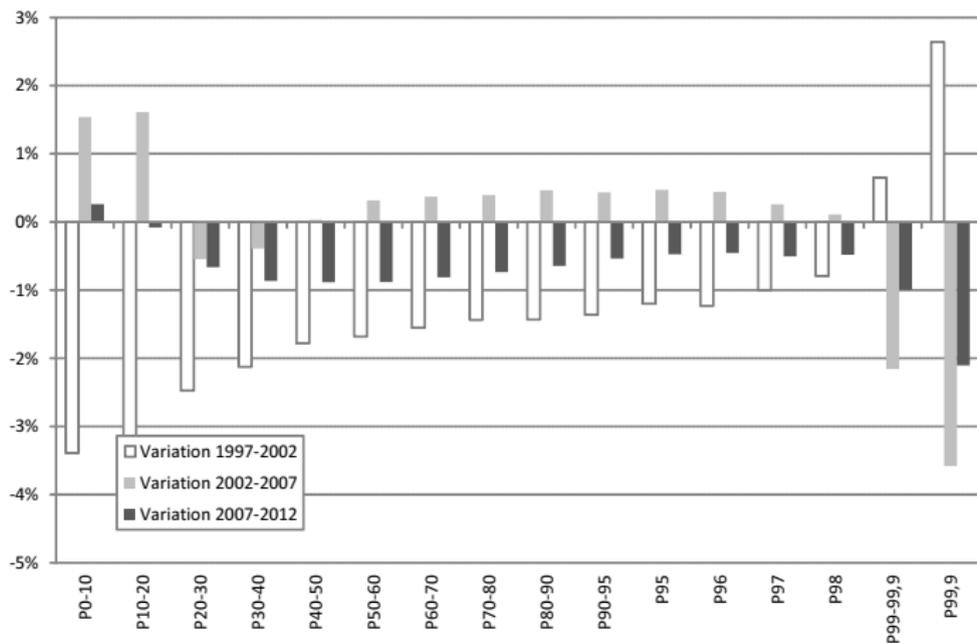
Figure 12: Variations de taux d'imposition entre 1997 et 2002



CHAMP: Individus de 18 à 65 ans travaillant à 80% du temps plein.

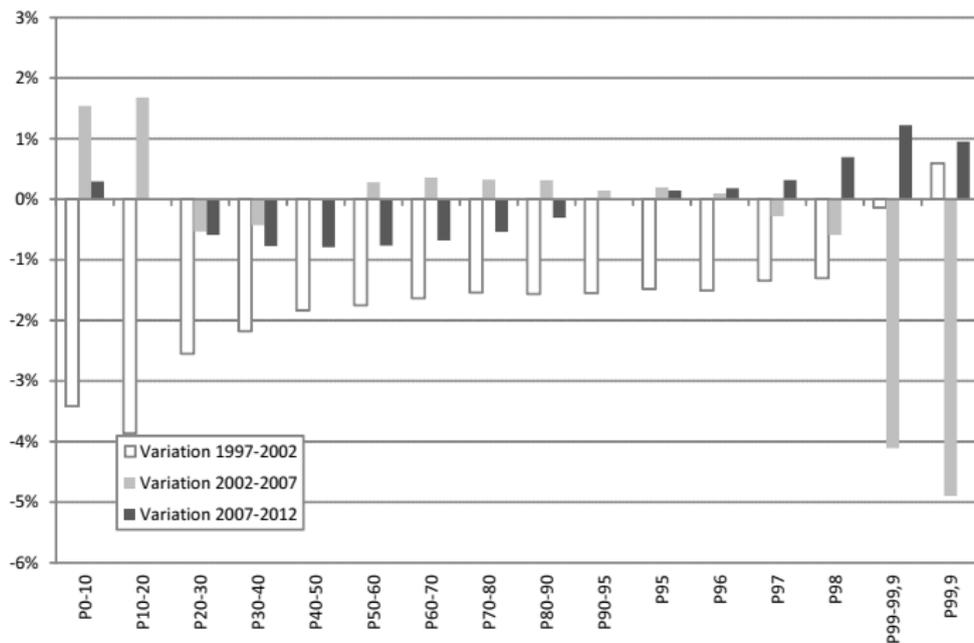
- **Peu d'évolutions structurelles**
 - Structure similaire de la fiscalité entre 1997 et 2012
 - Régressivité en haut de la distribution des revenus pas nouvelle, mais elle s'est accrue pendant la période 2007-2012 et surtout pendant la période 2002-2007
- **Baisses des prélèvements obligatoires en haut de la distribution des revenus**
 - Période 2002-2012: baisse des prélèvements obligatoires pour les plus hauts revenus
 - Variation des taux de prélèvements obligatoires 2002-2012:
 - Moyenne: -0,6 points
 - 1% les plus hauts revenus: -3,4 points

Figure 13: Variations de taux d'imposition entre 1997 et 2012



CHAMP: Individus de 18 à 65 ans travaillant à 80% du temps plein.

Figure 14: Variations de taux d'imposition entre 1997 et 2012



CHAMP: Individus de 18 à 65 ans travaillant à 80% du temps plein.

Le rôle déterminant des assiettes

- **Qu'est-ce qu'un taux d'imposition effectif ?**

$$\text{Taux d'imposition effectif} = \frac{\text{Impôt effectif}}{\text{Revenu économique}}$$

- **Comment se calcule l'impôt effectif ?**

$$\text{Impôt effectif} = \underbrace{\text{Revenu imposable net d'abattements}}_{\text{Assiette}} \times \text{Taux}$$

Qu'est-ce qu'une assiette ?

On a donc :

$$\text{Taux d'imposition effectif} = \frac{\text{Assiette} \times \text{Taux}}{\text{Revenu économique}}$$

Où l'assiette a deux composantes :

- La part imposable du revenu économique
- Les abattements appliqués à ce revenu imposable

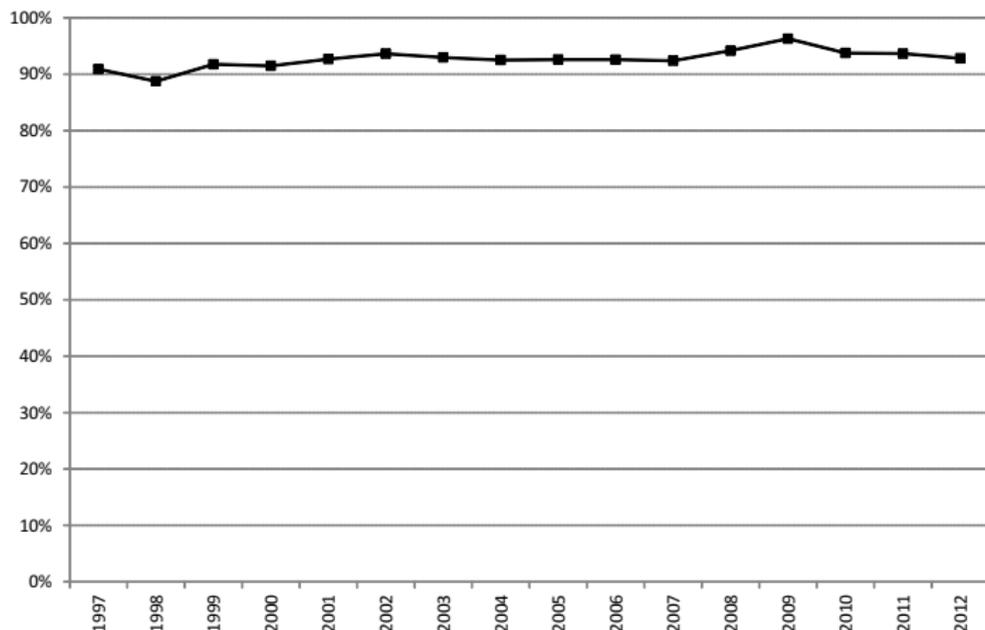
Ici on se concentre sur l'effet d'assiette suivant :

$$\frac{\text{Revenu imposable}}{\text{Revenu économique}}$$

Des assiettes percées ?

Revenus du travail

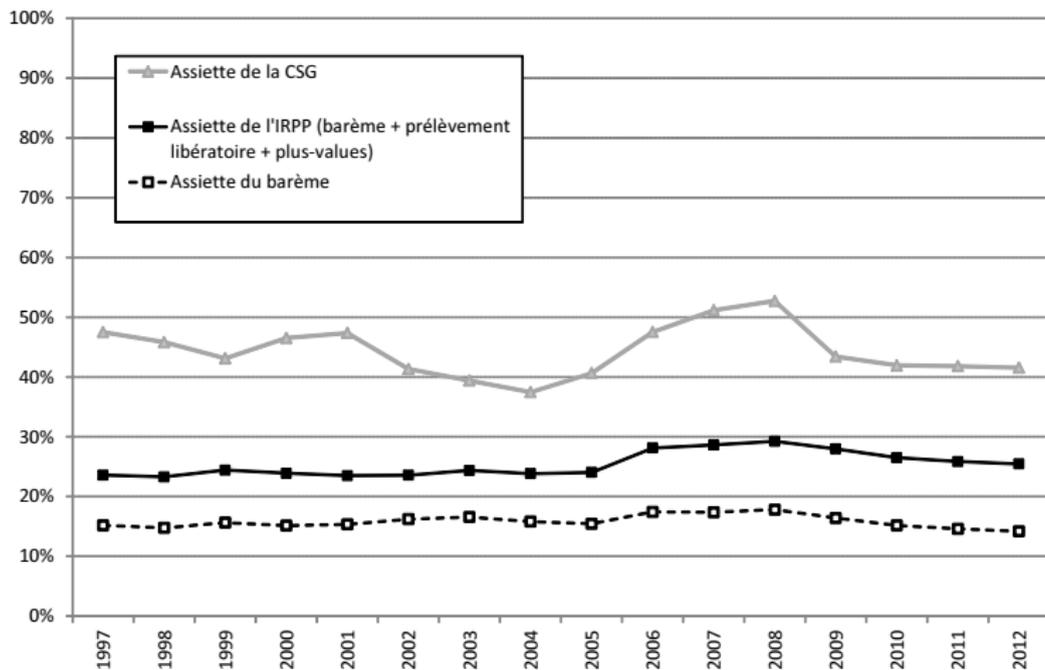
Figure 15: Évolution de la part des revenus du travail inclus dans la base fiscale de la CSG et de l'IRPP



Des assiettes percées ?

Revenus du capital

Figure 16: Évolution de la part des revenus du capital inclus dans les différentes bases fiscales

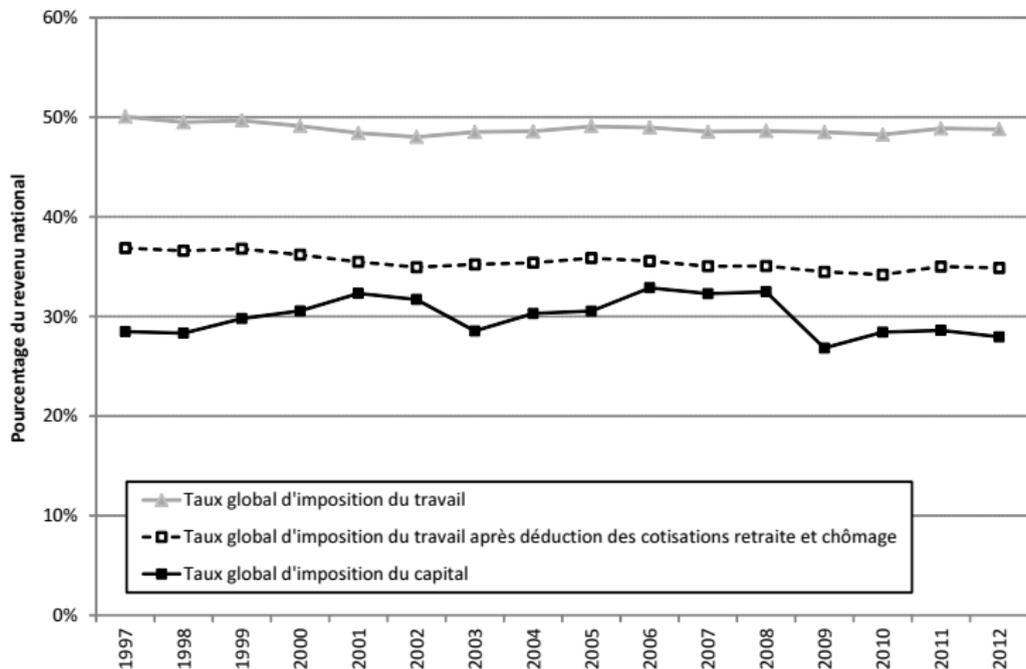


- **Faiblesse de l'assiette de l'IRPP.**
 - L'assiette de la CSG est nettement plus large
- **La majorité des revenus du capital (55%) ne sont inclus dans aucune base fiscale.**
 - Les livrets d'épargne exonérés
 - Les revenus fonciers fictifs
 - La majorité des dividendes

Des assiettes percées ?

Implications sur les taux globaux d'imposition

Figure 17: Évolution des taux globaux d'imposition sur les revenus primaires

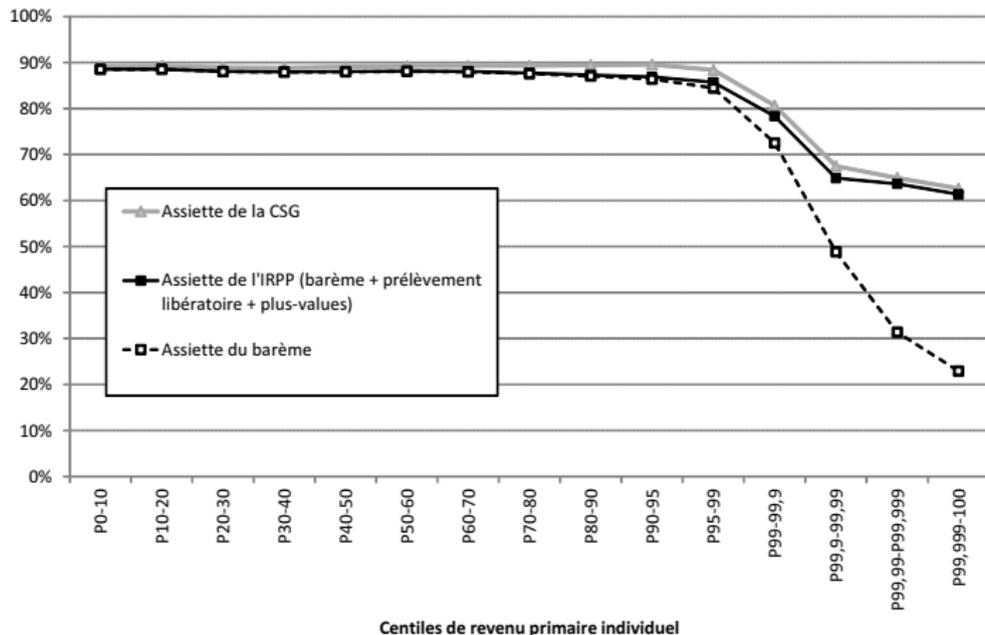


Le caractère régressif des effets d'assiette

- **A qui profite les assiettes percées ?**
 - Assiette des revenus du travail vs revenus du capital
- **Un effet de composition**
 - La composition des revenus des individus change le long de la distribution.
 - Importance croissante des revenus du capital non imposables.

Le caractère régressif des effets d'assiette

Figure 18: Distribution des effets d'assiette (2010)



CHAMP: Ensemble des individus de 18 ans à 65 ans, travaillant au moins 80% du temps plein.

- **Structure des assiettes**
 - Les assiettes des revenus du capital sont percées.
 - L'assiette des revenus du travail est beaucoup plus large.
- **Implications sur les taux globaux d'imposition**
 - Le travail est moins taxé que le capital pour les quinze années étudiées.
 - Cet écart structurel est dû à des différences d'assiette, et non à des différences de taux.
- **Implications sur la distribution des taux effectifs d'imposition**
 - La part des revenus du capital augmente en haut de la distribution.
 - Explique la régressivité du système fiscal au niveau des hauts revenus.

La fiscalité des hauts revenus

- ① Méthodologie: le modèle TAXIPP
- ② Quinze ans de fiscalité française
- ③ Le rôle déterminant des assiettes
- ④ **La fiscalité des hauts revenus**

Table 1: Les hauts revenus en 2010

Centile	Revenu annuel moyen	nombre d'individus
P90-95	77 000 €	2 500 000
P95-99	120 000 €	2 000 000
P99-99,999	400 000 €	500 000
P99,999-100	19 000 000 €	500

Figure 19: Structure des hauts revenus en 2010

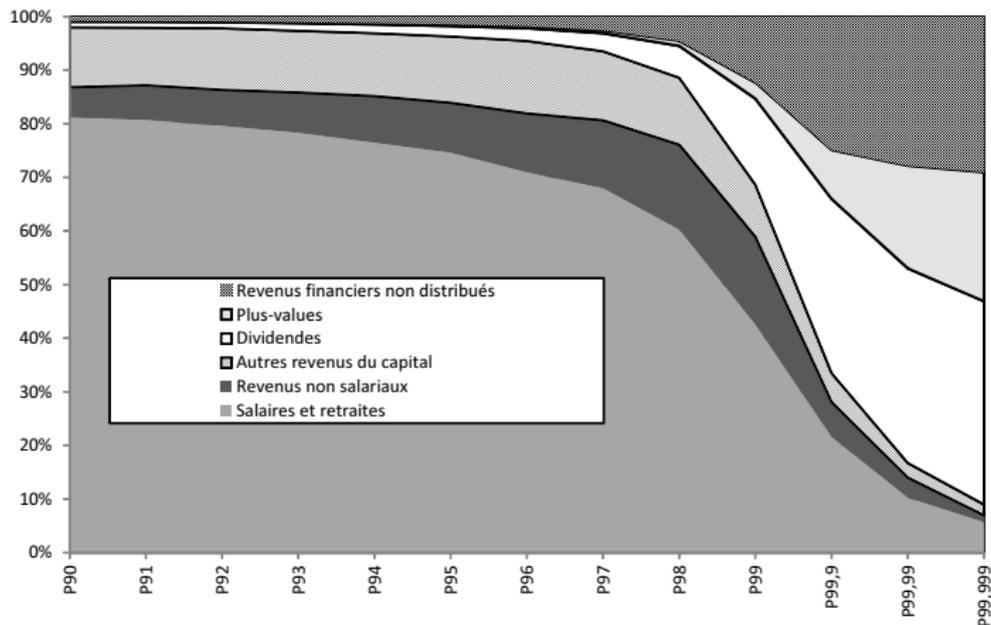


Figure 20: Décomposition du taux d'imposition en 2010

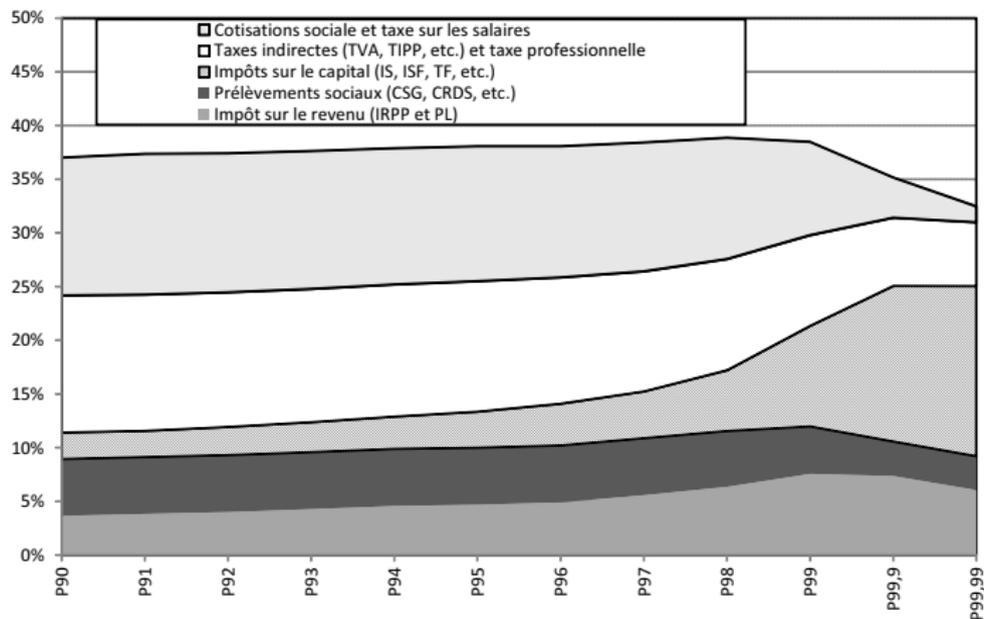


Figure 21: Composantes de l'impôt sur le revenu en 2010

A. AVEC LES RÉDUCTIONS D'IMPÔT ET LE QUOTIENT FAMILIAL

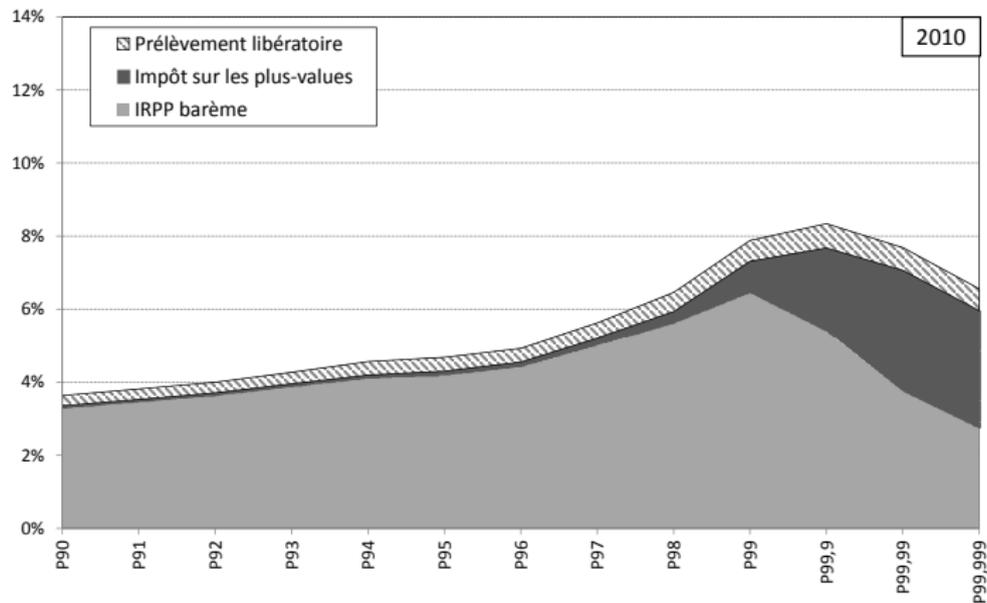


Figure 22: Composantes de l'impôt sur le revenu en 2010

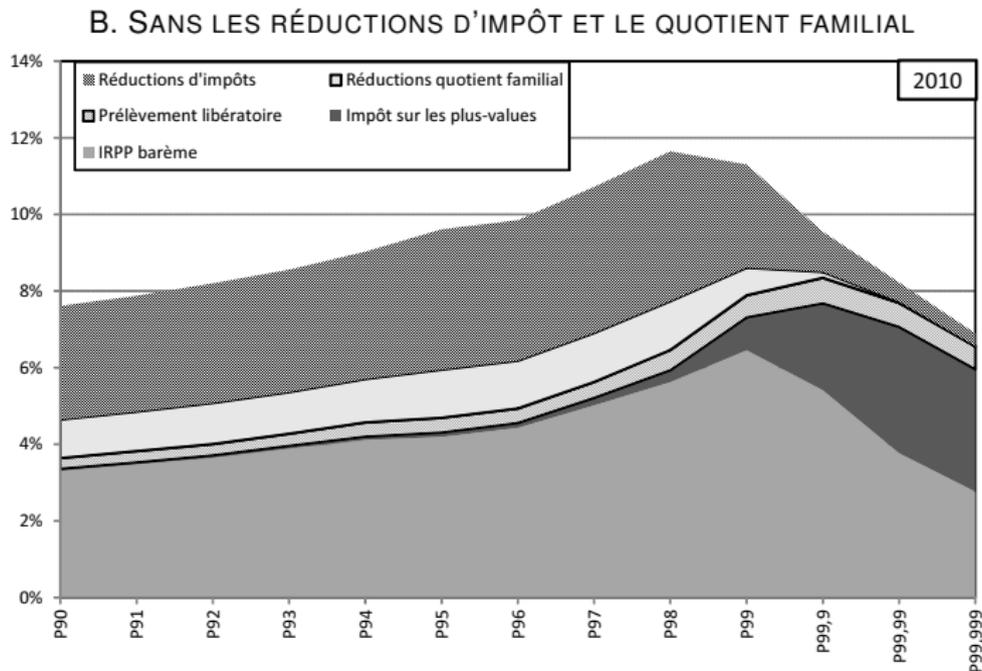
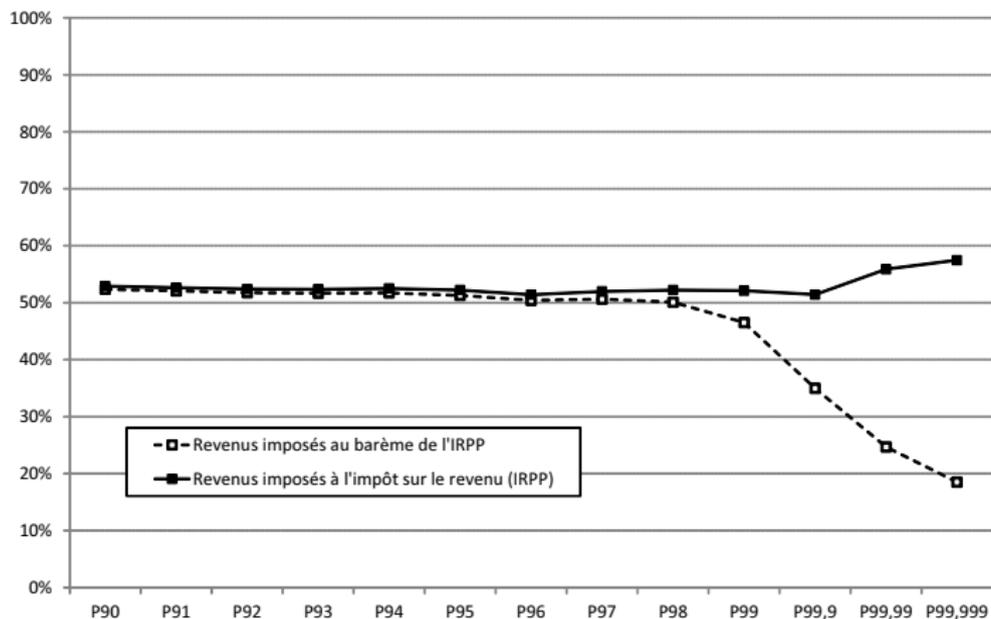


Figure 23: Assiette de l'impôt sur le revenu en 2010



- **Effet des réductions d'impôts**

- Diminution de moitié du taux d'imposition de P90-99
- Pas d'effet pour P99-100

- **Effets d'assiettes**

- Régressivité du taux d'imposition pour P99-100

- **Réformes sur la fiscalité des revenus**

- Plafonnement des niches fiscales
- Taxe sur les hauts revenus
- Augmentation des taux d'imposition au titre du prélèvement libératoire et des plus-values

- **Réformes sur la fiscalité des patrimoines**

- Réforme de l'ISF
- Suppression du bouclier fiscal
- Abaissement des droits de successions et donations

Figure 24: Variation des taux d'imposition entre 2007 et 2012

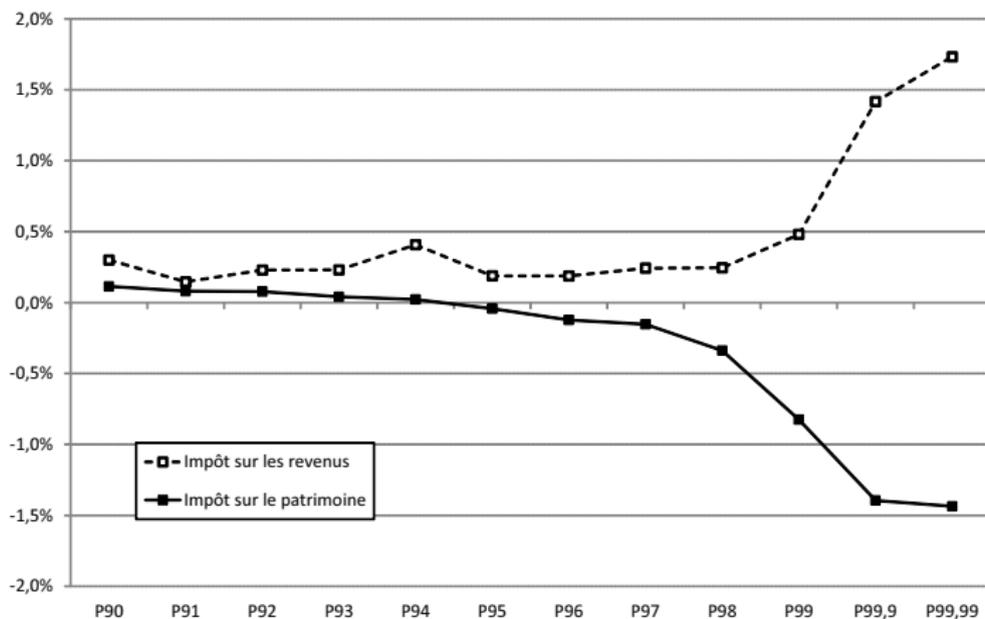


Figure 25: Décomposition des hausses d'impôts

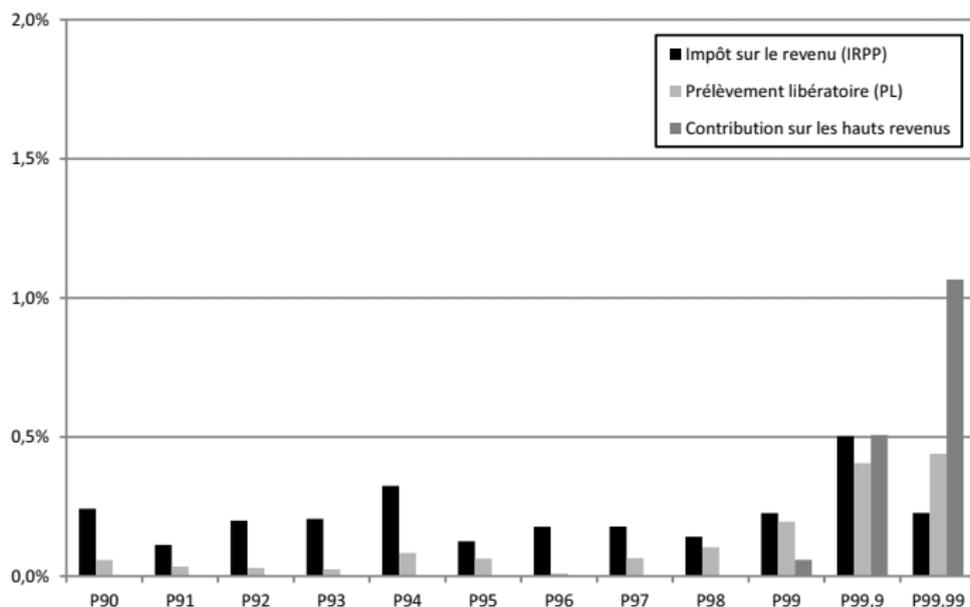
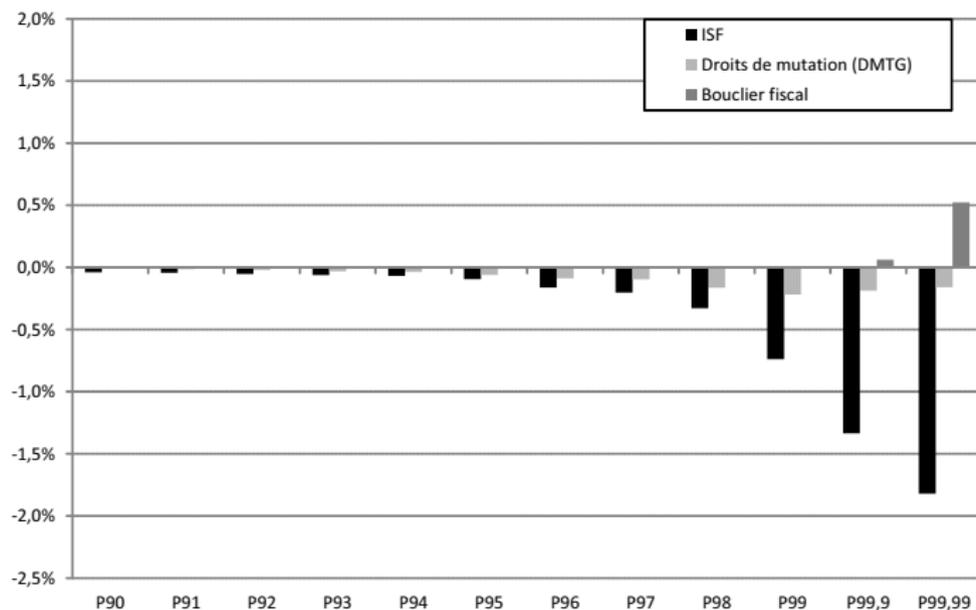


Figure 26: Décomposition des baisses d'impôts



- L'effet net de l'ensemble des réformes est nul.
- Les réformes sont-elles pour autant neutres ?
 - Il existe des profils de patrimoine différents au sein d'un même centile.
 - Patrimoines constitués vs patrimoines en constitution.
 - Patrimoines hérités vs patrimoine en constitution.

Recettes ISF en 2012

- Attendues : 3 milliards d'euros
- A législation constante de 2007 : 5,4 milliards
- Coût de la réforme de l'ISF : 2,4 milliards

Recettes DMTG en 2012

- Attendues : 8,7 milliards d'euros
- A législation constante de 2007 : 11,3 milliards d'euros
- Coût de la réforme des DMTG : 2,6 milliards
- Les baisses d'impôts sur le patrimoine menées depuis 2007 ont donc coûté 5 milliards d'euros en 2012.

A législation constante de 2002, les baisses d'impôts constituent un manque à gagner pour l'État de 10 milliards d'euros.

- 6,9 milliards d'euros au titre des droits de successions et donations
- 3,2 milliards au titre de l'ISF.

Conclusions générales

- Régressivité en haut de la distribution des revenus pas nouvelle...
- ... mais elle s'est aggravée pendant la période de 2002 à 2012, et particulièrement pendant la période 2002 à 2007
- Variation des taux de prélèvements obligatoires 2002-2012:
 - Moyenne: -0,6 points
 - 1% les plus hauts revenus: -3,4 points
- Le quinquennat 2007-2012 est marqué par la baisse de l'imposition des patrimoines et par la hausse de l'imposition des hauts revenus
 - Baisses d'impôt sur le patrimoine: 10 milliards d'euros
- **Rôle déterminant des effets d'assiette**

Fiscalité et redistribution en France: 1997-2012

**Antoine Bozio, Roy Dauvergne, Brice Fabre,
Jonathan Goupille et Olivier Meslin**

Institut des politiques publiques

Paris, 2 avril 2012